



Actualités d'Alsting

mairiealsting@rtvc.fr

Bulletin Municipal N° 35 été 2017

Bonne rentrée



Le mot du Maire

Etat-Civil

Naissances, Mariages, Décès
Noces d'Or
Noces de Diamant

Les Finances

Vie communale

Le personnel
Cérémonies (5 mai, 11 novembre, 14 juillet)
Manœuvre finale des Pompiers
Embellissement du village
Fête des Anciens
Exposition artistique
Maisons fleuries
Lex enfants à la cantine
Forêt communale - piste cyclable

Vie paroissiale

Rencontre avec Frère Pascal - chorale Ste-Cécile

Vie scolaire

Rentrée et effectif 2016/2017
Elémentaire
La maternelle

Vie associative

Calendrier des manifestations (septembre à décembre)
Cyclo-club Ariane
Amicale des Pompiers - Société des Mineurs - Séniors
USAZ - Lumière du levant Association Tai Chi Chuan
Association des Parents d'élèves Alsting

Civisme (bruit de voisinage)

Infos pratiques

Recensement militaire - Carte d'identité - plantation d'arbustes
Autorisation de sortie du territoire - brulage déchets verts
Inscription sur les listes électorales - collecte et tri des déchets ménagés

3

4 - 7

4-5

6

7

8 - 9

10 - 18

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

19

20 - 25

20

21-22

23-25

26 - 31

26

27-28

29

30

31

36

37 - 39

37

38

39

Les doyens - repas des anciens



Frère Pascal



Fleurissement du village



CONCEPTION
& **REALISATION**

SM

Directeur de la Publication :

Jean-Claude HEHN
Commune d'Alsting
Place de la Mairie 57515 ALSTING

Rédaction :

Equipe municipale

Conception :

Martial STAUB

Crédits Photographiques :

Commune d'Alsting

Dépôt Légal :

Août 2017

Impression :

Imprimerie Léon LOUIS - BOULAY

*Un grand merci à tous les rédacteurs
qui ont participé à la réalisation de ce
bulletin*

Le mot du Maire



Madame, Monsieur,

Vous pouvez suivre en permanence la vie de notre village par le biais de la télé locale et le site internet d'Alsting. Néanmoins, nous souhaitons vous relater les événements essentiels au moyen de ce bulletin municipal que nous publions annuellement.

Ce moyen de communication permet aussi aux différentes associations de communiquer sur leurs activités. Comme j'ai pu le dire à maintes reprises, la vie associative et la vie scolaire sont deux vecteurs essentiels au sein de nos villages.

Le jour où ces deux éléments disparaîtront, le village en soit n'aura plus lieu d'exister. Comme chacun a pu le constater, la vie associative peine énormément dans notre commune, par manque de bénévoles certes, mais aussi par l'absence de participation aux différentes manifestations d'un grand nombre d'entre nous. C'est pourquoi j'invite tout un chacun à participer plus activement à la vie associative, qui joue un rôle essentiel dans la société. C'est un moyen de rapprochement et d'échange entre l'ensemble de nos concitoyens.

Comme diffusé par la presse, l'Etat demande depuis plusieurs années aux collectivités locales de faire des économies budgétaires conséquentes. Ce manque à gagner se ressent tout particulièrement par une réduction conséquente des subventions, d'où l'impossibilité d'entreprendre certains gros travaux. L'absence de financement nous contraint à abandonner certains projets ou à les reporter.

Hormis le pôle santé sur lequel nous travaillons toujours et qui se fera, si nous réussissons à trouver les professionnels qui voudront bien l'intégrer, la commune dispose d'un équipement immobilier correct et largement suffisant. Ces professionnels de santé par le paiement d'une location financeront cette nouvelle structure, dont l'aménagement ne doit pas nous pénaliser pour d'autres investissements tel que la réfection de réseau routier de notre commune.

Dans les années à venir l'essentiel de nos dépenses devra être consacré à l'entretien de nos 17 kms de voirie. A cet effet, dès cette année nous allons investir environ 30 000€ dans de la réfection de la bande de roulement d'une partie de la rue de l'école. Tous les ans, une pareille somme sera allouée à la réfection du macadam de nos routes. Parallèlement à cette dépense d'entretien, nous aurons à entreprendre des programmes de rénovation urbaine plus importants qui intégreront le renouvellement de l'ensemble des réseaux.

La rue St Jean, dont le montant des travaux dépasse largement le million d'euros (sans compter l'assainissement et le renouvellement du réseau d'eau qui sont à la charge de l'intercommunalité) reste une de nos priorités.

Pour une raison financière, un tel chantier ne pourra se faire que par tranches. Il faudra étaler les travaux sur au moins deux exercices. D'autre part, nous devons également obtenir un subventionnement de l'Etat et du Département, sans quoi nous ne pouvons pas engager ce vaste chantier, dont le coût ne peut être supporté par le seul budget communal même en ayant recours à l'emprunt.

Dans ce contexte, nous devons certes faire l'impasse sur certains investissements, mais il va falloir aussi trouver de nouvelles solutions pour répondre aux attentes de nos concitoyens. Il était aisé de gérer nos communes lorsque les finances étaient aux rendez-vous.

Aujourd'hui nous devons réfléchir et agir différemment. Cela passera forcément par une autre gestion de nos collectivités avec la mise en commun de nos moyens. C'est ce qu'on appelle la mutualisation.

Bien cordialement

Votre Maire, Jean-Claude Hehn



16 Naissances

RICHARTZ Gabriel	13 janvier	Sarreguemines	FABING-ESCHENBRENNER Matthieu et RICHARTZ Virginie
HAMMAN Ethan	2 février	Forbach	HAMMAN Marc et FERSING Alicia
FLAUS Noelline Sarah Isabelle	14 février	Forbach	FLAUS Christophe et COLLU Cathy
HEHN Louis	14 février	Forbach	HEHN Pierre et BIDINGER Candice
NAUMANN Felix Leo	28 mars	Neunkirchen	NAUMANN Pascal et BALTES Katharina
SCHNEIDER Loan	1er avril	Sarreguemines	RUTHER Maïté et SCHNEIDER Steven
HOFFMANN Capucine	2 mai	Sarreguemines	HOFFMANN Yves et MEYER Angélique
HUWIG Julias Niek	23 mai	Sarrebruck	HUWIG Kurt et WERNER Eva
GERBER Paul Léon Marc	26 mai	Forbach	GERBER Marc et BASTIAN Claire
SCHWENK Luca	28 mai	Neunkirchen	SCHWENK Sven et WUNN Danica
DEMELIN Noa Jacques Fernand	10 juillet	Forbach	DEMELIN Matthieu et STEPHANY Lindsay
PROTZ Damian	28 juillet	Forbach	PROTZ Julian et MADDIONA Saskia
BALTES Elia	24 septembre	Forbach	BALTES Jérôme et ZIMMERMANN Laurie
KLING Eva Marie	3 octobre	Sarreguemines	KLING Frédéric et PARRELLA Carmela
KLEEMANN Maximilian	27 octobre	Sarrebruck	KLEEMANN Daniel et WEBER Anika
FLAUSS Raphaël Jérôme Emmanuel	11 novembre	Sarreguemines	FLAUSS Mickaël et SCHUCK Elodie

3 Mariages

MAYER Nicolas - BOIZET Cathy	7 mai
EVA Thierry - WEGMULLER-VILLA Olivia	25 juin
STAUB Ludovic - DALLEM Céline	2 juillet





22 Décès

BALTES Norbert	6 janvier	BRÉDAR Mathilde Marie veuve HEHN	22 juin
BRETTAR Simon	8 janvier	AUBERTIN Marie Thérèse veuve MICHELS	23 juin
JANSKY Margaretha veuve LINHART	24 janvier	BRETTAR Pierre Antoine	26 août
FERTIG Mathilde veuve BIERMANN	28 janvier	THIEL Richard Louis	31 août
HEHN Marthe Monique épouse FEISS	30 janvier	STARK Marie Thérèse veuve AUBERTIN	6 septembre
HEHN Anne Marie ép. LONSDORFER	18 février	FEISS Achille Rodolphe Joseph	15 septembre
DIEHL Henri Pierre	12 avril	ALLARD Roger Gustave	11 octobre
ALLMANG Vincent Marcel	14 avril	KLEIN Marie Elisabeth veuve DAUSEND	5 novembre
WEILAND Pierre Paul	19 avril	STABLOT Hubert Joseph	27 novembre
SCHINKE Horst Gunther	3 mai	KALTOFEN Rolf Ludwig	29 décembre
FEDDERN Jürgen	12 juin	KARMAN Pierre Nicolas	31 décembre

Nonagénaires

90



STEINLEITNER Marie née le 01 octobre 1926



LECOUVEY
Epouse AUBERTIN Eugénie Marie
née le 7 juillet 1927



MEYER Jean Marcel né le 22 juin 1927

50 ans de mariage



JUNG Erwin Alfred
DAUSEND Agnès Marie
22 juillet 1966

KARMANN Marcel
STEILER Lucie
20 mai 1967

DALLEM Arsène
JUNG Françoise
14 juin 1967

FERSING Roland
BECKER Marie Madeleine
6 juillet 1967

HUSSONG Joseph
ULTSCH Béatrice
7 juillet 1967

BRACH Daniel
MONNET Simone Mathilde
5 août 1966



EUSSNER Oswald
MONNET Alice Chantal
30 septembre 1966



MONNET Richard
SPASEK Ella Astride
1er septembre 1966

Noces de Diamant

60 ans de mariage



ALLEMAND Raymond Aloyse
BECKER Christel Sabine
9 novembre 1956



MEYER Aloyse Marc
STARCK Françoise Marie
28 décembre 1956

KARMANN Aloyse Eugène
SACKSTETTER Alvine Jeanne
16 juillet 1956



WEISLINGER Georges Joseph
BREder Marie Joséphine
29 octobre 1956



HEIN Marcel
MONNET Liliane
23 avril 1957

Fonctionnement

DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	373 570 € 28%	Produits des Services	70 550 € 5%
Achats non stockés de matières et fournitures <i>Eau, Electricité, Combustibles, autres fournitures</i>	170 725 €	Produits forestiers	10 000 €
Services extérieurs <i>Locations, Entretiens et réparations Assurances, Etudes</i>	144 795 €	Redevances et recettes d'utilisation du domaine <i>Concession cimetière, Locations de chasse</i>	15 250 €
Autres services extérieurs <i>Honoraires, Fêtes et cérémonies, imprimés</i>	40 950 €	Prestations de service (cantine scolaire)	36 000 €
<i>Frais d'affranchissement et de télé-</i>		Autres produits	9 300 €
Impôts et taxes	17 100 €		
Charges de Personnel	538 520 € 40%	Impôts et Taxes	670 400 € 50%
Salaires titulaires et non titulaires	377 000 €	Contributions directes	626 400 €
Charges sociales et de prévoyance	161 520 €	Fiscalité reversée	10 000 €
		Autres taxes	34 000 €
Atténuations de Produits	46 500 € 3%	Atténuations de Charges	2 300 € 0%
Reversements et restitutions sur impôts et	46 500 €	Remb, sur rémunération du personnel	2 300 €
Autres Charges de Gestion courante	84 730 € 6%	Dotations, Subventions et Participations	500 040 € 37%
Indemnités et cotisations, Formations	58 400 €	Dotations générales de fonctionnement	382 000 €
Créances éteintes	2 000 €	Participations	16 200 €
Charges territoriales, autres contributions	7 500 €	Autres attributions et compensations	101 840 €
Subventions de fonctionnement versées	16 830 €		
Charges Financières	51 450 € 4%	Autres Produits de Gestion Courante	64 560 € 5%
Intérêts des emprunts	51 450 €	Revenus des immeubles	64 560 €
Charges exceptionnelles	900 € 0 €	Produits exceptionnels	3 000 € 0%
Secours	900 €	Produits exceptionnels divers	3 000 €
Prélèvements au profit de l'Investissement	247 024 € 18%	Recettes d'Ordre	37 344 € 3%
Virement à la section d'investissement	247 024 €	Travaux en régie	30 000 €
Valeurs immobilisations cédées		Subventions transférées au résultat	7 344 €
Opérations d'ordre	5 500 €		
Dotations aux amortissements	5 500 €		
TOTAL	1 348 194 €	TOTAL	1 348 194 €

Nouveaux taux des taxes locales, appliqués à partir de 2017

Taux 2017	Commune	Moyenne Département	Moyenne Nationale
Taxe d'habitation	12,69 %	23,19 %	24,38 %
Taxe foncière (bâti)	11,30 %	16,09 %	20,85 %
Taxe foncière (non bâti)	84,08 %	52,70 %	49,31 %



Investissements

DEPENSES		
Déficit d'Investissement reporté	12 640 €	1%
Immobilisations incorporelles	10 000 €	1%
Immobilisations corporelles	319 180 €	17%
Immobilisations en cours	1 337 800 €	69%
Opérations d'ordre de transfert	37 344 €	2%
Dépenses Financières	204 962 €	10%
TOTAL	1 921 925 €	

RECETTES		
Subventions d'investissements reçus	601 250 €	31%
Emprunts et dettes assimilées	636 081 €	33%
Dotations, fonds divers, réserves	384 070 €	20%
Produits de cessions	48 000 €	2%
Vir. de la section de fonctionnement	247 024 €	13%
Opérations d'ordre de transfert	5 500 €	1%
TOTAL	1 921 925 €	

Quels sont les principaux travaux et investissements prévus en 2017

• Espace santé (ancienne école maternelle)	1 200 000 €
• Rénovation terrasse bâtiment ASCA	14 000 €
• Rénovation de la morgue (report 2016)	110 000 €
• Ossuaire (report 2016)	8 000 €
• Rénovation de la salle du Clos du verger	34 000 €
• Rénovation de logements	23 000 €
• Remplacement éclairage de la salle polyvalente	12 000 €
• Travaux local des arboriculteurs (solde)	35 000 €
• Travaux local Tennis club	6 500 €
• Améliorations aire de jeux	3 500 €
• Eclairage public + éclairage de Noël	19 000 €
• Matériel et outillages	7 850 €
• Equipement des écoles (vidéoprojecteurs)	7 500 €
• Nouvelles tonnelles Clos du verger	4 000 €
• Rideaux Clos du verger et Mairie	5 000 €
• Divers mobiliers	7 600 €
• Réfections voiries communales	71 000 €
• Installation feux de comportement et/ou ralentisseurs	51 000 €

Le gros des dépenses consiste en la transformation de l'ancienne école maternelle en « Espace santé » pour un montant estimatif provisoire de 1 200 000 €, dont le projet est en cours d'élaboration.

Emplois saisonniers



Cette année de nombreux jeunes de la commune ont postulé pour un emploi saisonnier. La commission du personnel, pour satisfaire le maximum de demandes, a décidé de retenir 12 candidats, au lieu des 8 initialement prévus.

Cette initiative permet à la commune de parer, en cette période de l'année, aux congés du personnel et d'autre part aux jeunes, de se faire un peu d'argent de poche tout en se familiarisant avec le monde du travail.



Chaque groupe de 3 jeunes interviendra sur une période de 15 jours entre le 3 juillet et le 29 août.

Entretien des espaces verts, des abords et des bâtiments publics sera le lot quotidien de nos jeunes !

Parfois aussi il faudra se servir de la pelle !!!



Départ en retraite

Après 15 années de services rendus à la commune, Monique HOY a fait valoir ses droits à la retraite.

En plus des remplacements dans les écoles et au Clos du verger, Monique assurait le nettoyage de la salle polyvalente de 2002 à 2017.



Elle ne restera pas inactive puisqu'elle est très engagée auprès de diverses associations.

La municipalité a souhaité la remercier en lui offrant un petit cadeau autour du verre de l'amitié.

Bonne retraite Monique !

Vie de la Commune

Cérémonie du 11 novembre 2016



Dans le cadre des cérémonies du centenaire de la Grande Guerre, Alsting a honoré la mémoire des siens lors du 98ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918.

Cérémonie du 8 mai 2017



Remise de la croix du combattant à Monsieur TONI Ernest

Défilé du 14 juillet 2017





Manoeuvre finale des Pompiers

Cette année la manœuvre finale des Pompiers s'est déroulée à Alsting avec les collègues de Gündingen sous les commandements respectifs des chefs de corps Michel WEISLINGER et Jörg L'ERSON.



Le thème de la manœuvre était l'explosion d'une chaudière avec dégagement de fumée, le cadre retenu fut celui de l'école élémentaire d'Alsting...



... le Maire d'Alsting Jean-Claude HEHN et le Bezirksbürgermeister Daniel BOLLIG de Gündingen étaient très attentifs aux explications du chef de corps ...

... le public fut également de la partie.



Durant toute l'année 2017 Michel WEISLINGER organisa diverses réunions d'information aux gestes de premiers secours, notamment à la Mairie, au club de foot, chez les cavaliers et également dans toutes les classes de l'école primaire où ces informations sont dispensées une fois par an.

Pour infos :

Les sapeurs-pompiers recrutent, garçon ou fille à partir de 16 ans. Une réunion d'informations est prévue au 2^{ème} semestre 2017.

Pour tout complément d'information contactez le chef de corps, Monsieur Michel WEISLINGER au 06 84 69 87 40.



Embellissement du village

La commission de l'environnement s'est donné comme objectif l'embellissement de notre village au fil des saisons. Ainsi vous

Pour Noël les décorations furent confectionnées et installées par les bénévoles qui se sont retrouvés à maintes reprises ...



C'est un succès grâce aux membres de la commission, aux bénévoles qui y participent, à nos ouvriers qui arrosent et entretiennent les jardinières et qui y veillent pendant l'été. Merci à toutes ses bonnes volontés.

Participez aussi avec des gestes simples comme l'entretien régulier des caniveaux, le ramassage des ordures, et vos jolis fleurissements qui égailent nos rues.

Proposer votre aide aux personnes âgées qui n'arrivent plus à entretenir le devant des maisons, une manière de rendre service et de donner du bonheur aux autres.



... puis pour Pâques, c'étaient les lapins et les œufs qui ont été les éléments de votre décoration. Pour l'été 2017, nous continuerons à trouver des idées de fleurissements pour le plaisir des yeux.

Un joli cadre de vie par les fleurs qui donne ce sourire qui fait du bien, non seulement à ceux qui y participent, mais à tous les habitants du village.



La commune a beau embellir le village par le fleurissement ou par la mise en valeur de ses bâtiments, si en contrepartie les habitants (propriétaires ou locataires) n'entretiennent pas l'espace devant leur domicile, ce qui dénote l'image que nous souhaitons donner de notre commune.

A de nombreux endroits de notre village, les trottoirs et notamment les caniveaux ressemblent à un espace en friche.

Là où autrefois ce travail se faisait systématiquement, aujourd'hui de nombreuses personnes délaissent complètement cette tâche. Or, il est rappelé que chaque habitant doit participer à cet entretien en maintenant sa partie de trottoir et du caniveau en bon état de propreté.

Ce nettoyage consiste à balayer, mais aussi à arracher les mauvaises herbes tout le long de sa propriété. Ces travaux ne servent pas seulement à rendre nos rues plus propres, mais permettent également d'éviter les risques d'inondation en cas de fortes pluies et à préserver les ouvrages que la végétation à la longue ne fait que détériorer.

Fête des Anciens

Les retrouvailles avec nos anciens sont un moment attendu et convivial qui nous permet de partager, le temps d'une après-midi : la joie simple d'être réunis, d'échange de nouvelles, des sourires, des rires et des émotions.



Le cru 2017 a réuni 160 personnes de 70 ans et plus autour d'un repas préparé par Regis Colman et son équipe. Les deux doyens ont été mis à l'honneur, à savoir : Mme Anne Richartz (92 ans) et M Jean Marcel Meyer (90 ans).

L'après-midi a été rythmée par Jean-Léon Weislinger, le groupe folklorique « Les Lisérons » de Hundling, la découverte de la danse country grâce au Country Club d'Alsting ;



ce qui a permis à quelques parents présents dans la salle de danser avec eux.



Deux continents se sont ouverts, par la suite, à travers l'Asie et l'Afrique : la danse orientale d'Elisabeth (enfant du pays) joué par Naochika avec un instrument baroque du XVIII siècle (le luth) et de l'Orient (l'Oud).



Le Crédit Mutuel a remis à tous les participants un cadeau en souvenir de cette belle journée.

Rendez-vous, mesdames et messieurs, pour l'année prochaine.

Vie de la Commune

Exposition artistique

La troisième édition de l'exposition artistique « Des Êtres, des Passions » était attendue avec beaucoup d'enthousiasme par les artistes venus nombreux, de notre village et des alentours.

Tout doucement, notre exposition commence à être connue et attire des connaisseurs et des amateurs d'art.

Vingt-huit exposants nous ont honorés de leur présence.



Une toute jeune écrivaine du village, Stacy Allard, a présenté son premier livre, entourée de cinq photographes (Estelle Aresu, Eric Hoschcheid, Marlène Rinckenbach, Raphaël Toni et Jean-Luc Wack) ; une aquarelliste, Chantal Fisher ...



... une portraitiste et peintre Marie-Claude Faber-Rappine ...

... un peintre abstrait Gaston Hehn ; dix peintres toutes catégories confondues Walter Camanini, Simone Rappine, Dominique Ott, Armand Husson, Laurence Hehn, Francine Bastian, Joseph Zimmer, Marie-Louise Insalato, Giovanni Spanno, Filippo Bruno ; deux sculpteurs, Astride Monnet (sculpture sur bois) et Freddy Blackberry, peintre également ; un maquettiste, JFT Team ; une calligraphe, Marie Baltes et un dessinateur amateur, Eric Scherer. Sans oublier une très ancienne technique délicate : l'enluminure de Sylvia Feuchter et nos artistes Stefan Beiu et Victor Grusevan.

Le tout nouvel atelier de sculpture d'Alsting, qui a débuté en novembre 2016, a présenté le début de ses travaux de modelage en passant par le dessin.

Merci à tous les bénévoles qui participent à l'organisation et au déroulement de cet évènement culturel au sein de notre village !

Maisons fleuries

Le jury de la deuxième édition du concours maisons fleuries est venu d'Etzling et a pris un plaisir immense à parcourir et découvrir notre village.



Les lauréats, lors de la remise des prix.



Cette année a été mis à l'honneur, exceptionnellement, la nouvelle tendance en matière de jardins, le minéral.

Catégorie minéral :



1^{er} prix : M. et Mme Stefan KETZER



2^{ème} prix : M. et Mme Guy Weislinger



3^{ème} prix : Fratrie Galmiche



Catégorie balcons :

2^{ème} prix :
M. et Mme François BOUR

Catégorie jardin :



1^{er} prix : M. et Mme François et Christa DALLEM

2^{ème} prix : M. et Mme Jeannot et Brigitte FRITZ



3^{ème} prix : M. Michaël MECKLENBOURG

Vie de la Commune

Catégorie maison :



1^{er} prix : Johnny et Liliane Weislinger



2^{ème} prix : M. et Mme Hans Peter UHL



3^{ème} prix : M. Michaël Mecklenbourg

Nous aurons le plaisir d'accueillir la commune de Théding pour la 3^{ème} édition courant septembre. Les membres de la commission de l'environnement sont déjà à l'œuvre. Au nom de la municipalité, un grand merci pour la beauté de vos espaces fleuris, à chacun son style pour le plaisir de tous.

Les enfants à la cantine

Un nouveau fournisseur a mijoté les plats pour notre cantine scolaire, la société Innova, De l'entrée au dessert, les enfants ont dégusté une pléiade de plats. Pas toujours au goût de tous... Ils raffolent des entrées, des salades, des fruits de saison et de la soupe. Surprenant, non ?

Le taux de fréquentation en hausse de la cantine fait plaisir, les moments partagés avec les enfants valent de l'or et ce sont des moments privilégiés que Stéphanie, Véronique, Nathalie, Ana et, tout récemment, Corine partagent avec gaieté.



Tout au long de l'année, diverses activités ont été organisées avec les enfants pour rythmer les saisons et les fêtes. Halloween, Saint-Nicolas, Noël, carnaval, Pâques, les fêtes des pères, des mères et la fin de l'année scolaire.

Le service de garderie ouvert dès la rentrée 2016 n'a pas connu un grand succès comme l'avait fait espérer l'enquête menée auprès des parents. Néanmoins cela permet aux parents, qui y inscrivent leurs enfants, de pouvoir vaquer à leurs occupations en sachant que les enfants sont bien pris en charge.



Nous espérons en avoir davantage à la rentrée de septembre 2017 pour pérenniser ce service. Nous rappelons aux parents que les enfants, s'ils le souhaitent, peuvent y faire les devoirs en toute tranquillité.

Merci à nos *fées cantine* pour ses moments ; un petit coucou à Nathalie pour ces très bonnes années passées ensemble.

Ouverture des inscriptions : 21 août 2017, merci de télécharger les formulaires sur le site « alsting.fr » et présenter le dossier complet en mairie.

Forêt Communale

Lors de la réunion du conseil municipal en date du 8 juin un exposé a été fait par des agents de l'ONF sur la forêt communale. L'objectif de cette présentation était de nous faire un bilan complet de l'exploitation des 130 hectares de forêts que compte notre commune, ainsi que la présentation d'un programme pluriannuel qui dicte l'ensemble des aménagements forestiers pour la période allant de 2017 à 2036.

Au cours de cette présentation, il a été noté que notre commune dispose de nombreux atouts avec une biodiversité remarquable.



Notre forêt, bien qu'elle abrite de nombreuses variétés d'essences, est constituée essentiellement de hêtres et de chênes sessiles. Ces deux essences sont majoritaires et permettent une exploitation saine à long terme.

Grâce à une gestion programmée dont les services de L'ONF assurent la maîtrise d'œuvre, nous disposons d'un milieu sylvicole de très bonne qualité.

Des coupes et des travaux de régénérations réalisés avec soin nous permettent de léguer aux générations qui succèdent un espace verdoyant et agréable présentant une haute valeur écologique.

En adoptant le programme présenté par Mr LUKAS, technicien principal de l'ONF et Mr KREEL garde forestier, la commune s'est engagée à poursuivre une exploitation mesurée de notre forêt qui produit près de 5m³ de bois au hectare et génère un produit annuel d'environ **6 000€**.

Piste cyclable



La communauté d'agglomération de Forbach a lancé depuis un certain temps un vaste programme d'implantation de pistes cyclables. Des travaux qui s'étalent sur plusieurs années dont l'objectif est de relier l'ensemble des 21 communes par des chemins destinés aux vélo-cyclistes.

Cette année va être entrepris la liaison entre notre village et celui de Spicheren. Un tronçon de près de 5 kms va être réalisé pour un montant de travaux de 500 000 €. Il reliera la rue des Cerises de Spicheren au lotissement du Simbach. Cette piste empruntera le chemin actuel qui mène chez les cavaliers.



Cet investissement permettra à terme de relier les pistes cyclables de l'agglomération de Forbach à ceux de Sarreguemines. Pour cela il suffit, à partir du lotissement du Simbach via le secteur de la Unner, de rejoindre le chemin de halage de la Sarre.

Rencontre avec Frère Pascal

Enfant du Pays, Pascal Scherer, frère de la Fraternité de Tibériade du diocèse de Namur en Belgique, est venu à la rencontre des habitants sur invitation de la municipalité et du Conseil de Fabrique paroissial.

C'est le 11 juillet 2017 que la municipalité et le Conseil de Fabrique, ont invité Frère Pascal à rencontrer les habitants d'Alsting.

Pascal est né à ALSTING en 1977. Après une enfance heureuse, son adolescence est un peu plus tourmentée. A la recherche de sa voie, il essaye toutes sortes de plaisir (alcool, drogue, argent facile...). En 1997 il fait la connaissance de la fraternité de Tibériade en Belgique suite à une invitation d'un ami qu'il accompagne à l'occasion de la Pentecôte. Il y a vécu le sacrement de réconciliation. « *Une rencontre avec Jésus qui m'a procuré la paix du cœur* » aime-t-il à rappeler. En septembre 2000 il entre dans la fraternité de Tibériade après formation, postulat, et noviciat. En 2006, il prononce ses vœux perpétuels pour se consacrer définitivement au service des plus pauvres et engage des actions en faveur de ces personnes notamment au Congo où la fraternité est présente.



Ils sont 6 frères actuellement au Congo. Leur vie se calque sur celle de la maison mère en Belgique : prière, travail, vie fraternelle. Au Congo ils travaillent pour améliorer et organiser la vie des habitants : installation d'un puits d'eau, construction d'un centre social, alphabétisation, mise en place d'un projet de fertilisation des terres, développement de l'apiculture etc. Cela fait maintenant 11 ans que frère Pascal vit au Congo. Il a été heureux d'accueillir les participants à la soirée. A travers son témoignage et son montage vidéo, il a pu montrer les réalisations en cours et la vie que les frères mènent là-bas au service des personnes les plus pauvres.

Merci Pascal pour l'exemple que tu donnes

Chorale Ste Cécile

*Concert de Noël
3 décembre 2017 à 17h
Eglise st Pierre Alsting*

**POUR SOUTENIR LES FRERES DE TIBERIADE AU CONGO
CONTACTEZ L'ASSOCIATION AIDE ET PARTAGE, LA MAIRIE
OU LES RESPONSABLES DE LA PAROISSE**

Les choristes de la Communauté de Paroisses "Cœur Immaculé des Hauteurs de Spicheren" répètent depuis de longs mois sous la direction d'Anne Philipp pour vous présenter un concert de Noël qui vous enchantera...

Précisément en cette ère, où l'humanité est exposée aux tourments de la vie moderne, le chant choral, de par son activité créative à le pouvoir d'allier une saine distraction à la culture.

Comme bien d'autres associations, nous connaissons de nombreuses péripéties, mais à force de sacrifices, de courage, de persévérance, nous espérons pouvoir vous satisfaire lors de ce concert qui sera notre point fort de l'année.

L'association de la pureté des voix d'enfants de la 1ère communion, des trois paroisses vous feront peut-être vivre un instant magique, féérique...

Leur participation à ce concert est toujours très appréciée.

Une palette de chants, en passant du célèbre O Tannenbaum, au Noël blanc, ou à la Marche des rois et bien d'autres titres connus, vous emmènera dans une vague d'émotions.

Les dons récoltés seront transmis à l'association Aide et Partage pour les personnes en difficulté au sein de la communauté.

Venez nombreux à notre concert 2017 !

D'avance Merci !

De même les membres de la chorale St Cécile d'Alsting lancent un appel, aux hommes et femmes prêts à renforcer leurs rangs, à les rejoindre au foyer St Pierre les jeudis à 20h pour les répétitions, et découvrir dans le chant un loisir équilibré pour leur propre plaisir et celui de leur prochain...

Pour tous renseignements contacter:
Anne PHILIPP au 03 87 99 23 66

"Le chant embellit la vie, et ceux qui chantent embellissent la vie des autres"

Rentrée scolaire 2017/2018

Retour à la semaine à quatre jours :

Cette nouvelle organisation, décidée par le Conseil municipal ainsi que par le Conseil d'école, est validée par l'Académie. Elle sera appliquée dès la rentrée scolaire 2017/2018. Les horaires du groupe scolaire seront les suivants :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00, la garde du matin sera maintenue et assurée de 7h30 à 7h50, heure à laquelle les enfants seront pris en charge par les enseignants.

La garderie périscolaire sera maintenue provisoirement jusqu'aux vacances de Noël, avec des horaires de 16h00 à 18h00. Nous souhaitons pérenniser ce service ; néanmoins, pour ceci, un minimum de 10 enfants est requis.

Comme pour 2016, il y a 6 classes pour un effectif total de 136 élèves dont 58 en maternelle (en hausse de 7 élèves) et 78 en élémentaire (en baisse de 8 élèves).

Répartition des classes :

Maternelle : 2 classes

Classe de Mme Gross (ATSEM, Mme Mehlinger Christine) : 29 élèves

Petite section : 4 élèves Grande section : 25 élèves

Classe de Mlle Zitt (ATSEM, Mme Brettar Thérèse) : 29 élèves

Petite section : 10 élèves Moyenne section : 19 élèves

Elémentaire : 4 classes
dont 3 classes doubles

CP/CE2 - classe de Mme Weiland : 10 CP + 6 CE2 = 16 élèves

CE1 - classe de Mme Greff : 22 élèves

CE2/CM1 - classe de Mme Houllé : 8 CE2 + 11 CM1 = 19 élèves

CM1/CM2 - classe de Mmes Pécoraro et Lanier : 4 CM1 + 17 CM2 : 21 élèves

Mme WEILAND quitte Alsting. Nous la remercions pour les années passées au sein de notre école, à la tête du CP et lui souhaitons un franc succès dans son nouveau projet professionnel au sein de l'éducation secondaire.

(à l'heure ou nous mettons sous presse, nous ne connaissons pas encore le remplaçant de Mme WEILAND)

Rétrospective 2016/2017

L'élémentaire



En novembre, les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont partis en sortie nature dans la forêt d'Alsting. Accompagnés de Philippe Kreel, forestier à l'ONF. Ils ont découvert différentes sortes d'arbres, la gestion de la forêt ainsi que le rôle des insectes décomposeurs.

Carnaval CE2/CM1



Préparation course d'enduro CM1/CM2



Sortie « Vaisseau » à Strasbourg

Le 2 mai 2017, les classes de CE1/CE2 et de CP avaient pris rendez-vous avec la Science au Vaisseau à Strasbourg pour y découvrir le monde de la matière et des objets, tout comme celui du vivant par le biais d'activités ludiques et attractives. Jeux, expérimentations, manipulations, constructions, observations...

Tout était au rendez-vous ! Sous forme guidée ou libre les thèmes de l'eau, de la lumière, des couleurs, du son, des forces, des matériaux... ont été abordés. Sans oublier le vaste domaine du corps humain et de la santé ainsi que celui du monde animal et végétal. L'imagination et la réflexion ont été sans cesse sollicitées !

Et ainsi, le slogan du Vaisseau « Wissenschaft macht Spass !! » s'est vu prendre tout son sens !



Crêpes de carnaval CP



Gymnastique CM1/CM2



Classe verte à Vigy

Les élèves de Mme Houllé (CE2/CM1) et de Mme Pécoraro (CM1/CM2) sont partis en classe verte du 22 au 24 mai au centre ADEPPA de Vigy. Ce projet lancé dès septembre a rencontré un enthousiasme général et a été préparé tout au long de l'année.

Chaque classe avait une activité dominante,
la musique pour les élèves de CM1/CM2...



... le cirque pour les élèves de CE2/CM1...



et un emploi du temps bien rempli,



brossages de poneys...



... ateliers scientifiques et sorties nocturnes ...

Les enfants ont profité pleinement de ces trois jours : balades à dos de poney, recherche d'indices de présences d'animaux en forêt, exploitation pédagogique de la mare, manipulations sur les énergies renouvelables, course d'orientation, découverte des arts du cirque ou des instruments de musique du monde...

... découverte de la mare ...



... petit déjeuner ...



Vie scolaire

La maternelle

Visite de la ferme de Guébling : différents ateliers ont été proposés aux enfants : visite de la bergerie, explication du travail du chien berger, nourrir les animaux de la ferme, atelier céréales avec moulin à farine et confection d'un petit bricolage avec de la laine de mouton.



Saint Nicolas





Carnaval



Course d'endurance



Atelier



Elevage de papillons



Vie scolaire



Mini Tennis



Fête de la musique



Fête de fin d'année



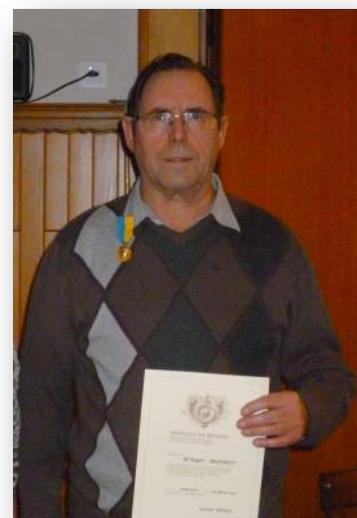
Calendrier des manifestations, septembre à décembre 2017

Date	Association	Manifestation	Lieu
17 septembre	ASCA	Marche d'automne	Clos du verger
14 octobre	USAZ	Années 90's	Clos du verger
29 octobre	Cyclo-club ARIANE	Sortie fin de saison	Salle polyvalente
5 novembre	APEA	Bourse aux jouets	Salle polyvalente
11 novembre	CFIA	Bal d'automne	Clos du verger
18 novembre	Cavaliers	Soirée beaujolais	Ranch des Cavaliers
18 et 19 novembre	Aviculteurs	Exposition avicole	Salle polyvalente
26 novembre	ASCA	Marché de Noël	Clos du verger
26 novembre	Chorale Ste Cécile	Concert	Foyer St-Pierre
3 décembre	Chorale Ste Cécile	Concert	Eglise
9 décembre	Country-club	Fête de Noël	Clos du verger
10 décembre	AFC	Saint Nicolas	Salle polyvalente
10 décembre	Séniors	Banquet de Noël	Clos du verger
16 décembre	Cavaliers	Fête de Noël	Ranch des Cavaliers
16 décembre	USAZ	Noël des enfants	Salle polyvalente
16 décembre	Pompiers	Banquet Ste Barbe	Clos du verger

Anciens combattants



Assemblée générale



Roger MONNET, nouveau Président des Anciens Combattants.

Cyclo club Ariane

Le Cyclo Club Ariane d'Alsting-Spicheren a fêté ses 30 ans d'existence.

Des dizaines de milliers de kilomètres parcourus dans un esprit de solidarité, de convivialité et de satisfaction de l'effort accompli.

Créé en 1987, le Cyclo Club Ariane est né le 14 février 1987 à l'initiative de Maurice THUMSER qui souhaitait créer un club de cyclotourisme. Une vingtaine de personnes était déjà intéressée par une telle association. Depuis, le club n'a cessé de se développer et a la particularité d'être actif sur les deux communes d'Alsting et Spicheren.

Ce qui a permis au Cyclo Club Ariane d'atteindre ce bel âge de 30 ans, c'est bien sûr la pratique du cyclisme et du VTT avec passion mais aussi les liens qui se sont tissés au fil des ans, les tranches de vie partagées et la convivialité.

C'est dans cette optique que le club, fort de ses 80 membres, s'est retrouvé autour d'un repas au clos du Verger le 12 mars 2017.

Le plaisir de partager dans la bonne humeur, les interludes musicaux assurés par Walter au saxophone et Lucien à la trompette dans un répertoire soft rock, les différentes animations, le discours de bienvenue du Président Emmanuel HEHN, les diaporamas, les chants, la tombola et l'hommage pour les 10 ans de présidence ont été autant de moments appréciés par les convives qui n'ont pas vu passer ce bel après-midi.



Dans la matinée, les cyclistes, les VTTistes et les marcheurs s'étaient donnés rendez-vous pour la traditionnelle photo de groupe pour s'adonner ensuite à leur activité favorite.



Les RDV du CC Ariane

Le club se retrouve tous les dimanches matin dès 8h devant la salle polyvalente de Spicheren pour des sorties route ou VTT. Les amateurs de vélo sont les bienvenus.

Le président, HEHN Emmanuel, reste à votre disposition pour tous renseignements soit par mail ccariane57@free.fr ou par tél au 06.79.36.05.43.

Pensez également à consulter notre site internet www.ccariane.fr/gd ou Facebook cyclo club Ariane.

24^{ème} Raid des Hauteurs du 20 mai 2017 : au paradis des vététistes

616 adeptes du vélo de route et du VTT ont pris part au Raid des Hauteurs du 17 mars 2017, au départ de la salle polyvalente de Spicheren.

Avant de partir, il fallait choisir son itinéraire : 10, 20, 35 ou 50 km VTT ou 35, 55 ou 75 km sur routes.

397 VTTistes et 141 cyclistes ont pris le départ dès 7h. Il faut ajouter 28 participants à la marche contée de Monique et 50 enfants avec leurs parents pour le challenge des classes Alsting et Spicheren, toujours à vélo.

Différents postes de ravitaillements attendaient les participants en vélo ou à pieds. C'est essentiel surtout pour ceux qui effectuent de longues distances.

Le Raid des Hauteurs est un rendez-vous très apprécié des VTTistes. Les forêts qui surplombent Spicheren, Alsting et Grosbliedersstroff constituent un paradis pour les amateurs de tout terrain. Montées, descentes, singletracks, passage de ruisseau... Les parcours sont variés et fun. Les plus courageux sur le 50 km ont également visité Forbach, emprunté la voie romaine au-dessus d'Etzling ou Kerbach. La sortie avait même un caractère transfrontalier puisque les participants sont passés en Sarre entre Gündingen et Sarrebrück, jusqu'à la Brême d'Or.

C'est un très bon bilan pour les organisateurs du Cyclo Club Ariane. La réussite de cette sortie dominicale, sous un franc soleil, vient gommer la petite déception d'avoir dû annuler la sortie nocturne du vendredi 19 mai en raison des conditions météorologiques qui ont rendu le terrain trop dangereux.

Le Cyclo Club Ariane vous donne rendez-vous l'année prochaine pour sa 25^{ème} édition.



Les équipes de bénévoles pour le fléchage des circuits Routes et VTT...

Les sorties 2017 du Cyclo Club Ariane

Dynamique, le Cyclo Club Ariane participe en 2017, à toutes les randonnées de nos clubs voisins et à de nombreuses manifestations telles que les 24 heures VTT des Crapauds sur les hauteurs de Rozérieulles les 4 et 5 juin, les 24 heures Route sur le circuit de Nurbgring fin juillet et enfin le Roc d'Azur VTT à Fréjus en octobre.

De nombreuses sorties sont également organisées tout au long de l'année pour le plus grand plaisir de tous : aller-retour Spicheren-Dabo en vélo route en mai, le challenge de rallier Le Grau du Roi en vélo route, en 6 jours, au départ de Spicheren le 10 juin, un week-end de 3 jours à la Bresse du 7 au 9 juillet, les Balcons de Dabo le 13 août, la sortie familiale du 15 août et les sorties de début et fin de saison en mars et octobre.

Vie Associative

Amicale des Pompiers



Environ 80 personnes ont parcouru les traditionnels 10kms de la marche de l'épiphane, dans le froid ce qui explique peut-être ce faible nombre de participants ...



... la nuit des sorcières a quant a elle été un franc succès. Pour la première fois depuis bien 10 ans il n'y a pas eu de pluie pour gâcher cette soirée.

Société des Mineurs



Banquet annuel

Club des Séniors



Carnaval de la mi-carême



Sortie île de Meinau

USAZ

Comme chaque année, une équipe de bénévoles s'est levée de bon matin le samedi 8 avril pour effectuer le nettoyage de printemps.



Aide au ramassage de printemps

Particularité cette année, les jeunes footballeurs et footballeuses de l'US ALSTING ont participé à cette action civique, dans le cadre du PEF (Programme Educatif Fédéral) mis en place par la Fédération Française de Football.

Ainsi, munis de gants, sacs, et gilets de sécurité, les jeunes des équipes U9 et U11 ont, accompagnés par leurs éducateurs et les autres bénévoles, sillonné les abords des différentes rues, les entrées et sorties du village, et notamment la rue de Simbach et le Grenzweg.

A l'issue du ramassage, une collation offerte par la municipalité a permis à tous de partager un moment de convivialité.

Cette année, le club a signé par l'intermédiaire de son équipe réserve un exploit historique. En effet notre équipe B, s'est qualifiée pour les 1/2 finales de la coupe de Moselle des équipes réserves.

Malheureusement notre valeureuse équipe ne poursuivra pas son parcours jusqu'en finale, s'inclinant face à une belle équipe de St-Julien-Lès-Metz.

Malgré la déception suite à cette défaite, les joueurs peuvent être fiers de leur parcours car ils auront marqué l'histoire de notre club. Félicitation à eux !!



Equipe B - Demi-finale historique

Lumière du Levant - Association Tai Chi Chuan

La saison 2016/2017 a tenu ses promesses.

Forte de ses 30 membres, l'association a commencé la saison le 14 septembre dernier avec sa 11^{ème} assemblée générale et de nouveaux membres ont rejoint les rangs.

Le comité se compose de : Mme Lucienne Wincent, présidente ; Mme Solange Michels, vice présidente ; Mme Nicole Dallem, trésorière ; Mme Marie Louis Kubina, trésorière adjointe ; Mme Caroline Bitsch, secrétaire ; Mmes Liliane Viera et Mme Monique Wack, assesseurs.

Des moments conviviaux sont venus égayer la vie de l'association comme l'intervention des pompiers en novembre pour une séance d'informations sur les gestes de secours et l'usage du défibrillateur ; le pot «*vin chaud et biscuits de Noel*» en décembre et la sortie en bus au marché de Noël de Heidelberg.

Les séances du mercredi soir ont été suivies avec assiduité et bonne humeur de même que les stages à mains nues et avec arme organisés courant 2017.



Stage sabre



Sortie Heidelberg

Vie Associative

APEA

L'association des Parents d'Élèves d'Alsting a vécu une belle année sous la direction d'un nouveau comité dirigé par la présidente Xénia LAURELLA. Cette équipe des parents bénévoles est toujours prête à tout donner pour les enfants et pour l'école.

Les activités sont diverses, depuis le financement des projets, en passant par le Saint-Nicolas, le marché de Noël, le Téléthon, la course d'endurance, et la kermesse.



Plusieurs dons ont été fait au groupe scolaire : un chèque pour le financement du voyage à Vigy ...



...le financement de livres pour les CM2, une trentaine de livres pour la bibliothèque de l'élémentaire, le financement de la journée banalisée de Noël, entre autres.



L'année scolaire fut close avec une kermesse organisée par l'APEA où les classes ont présenté le matin un spectacle préparé avec les enseignants. Puis l'après-midi fut animé par de nombreuses attractions et jeux pour les enfants. De même, les enfants du CM2 ont reçu un livre souvenir de leur passage par l'école d'Alsting financé par l'association.

Un grand merci à tous les parents (et grands-parents) qui aident et participent bénévolement malgré les nombreuses activités de tout un chacun.

La rubrique « Vie associative » permet à toutes les Associations de s'exprimer à travers notre bulletin, qui est également le vôtre. La vie de la Commune c'est vous, en organisant fêtes et manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives, n'hésitez pas à nous communiquer textes et photos et c'est avec plaisir que nous les publierons.

Merci aux participants

Rénovation intérieure du Clos du verger



Après plus de 15 ans de fonctionnement il fallait rénover l'intérieur du Clos du verger.

La grande salle ainsi que la « grange » ont fait peau neuve pour un montant de **40 000€**.



Tapiserie, dalles au plafond et peinture ...

... de nouveau rideaux pour un nouveau « look »

Eclairage Salle polyvalente



Remplacement des luminaires pour un montant de **12 000 €**

Pavés école maternelle



Elargissement de l'allée d'accès, sortie de l'école maternelle, avec remplacement des pavés pour un montant de **5 300 €**

Travaux

Lotissement Cyprès II

Le lotissement des Cyprès avec sa vingtaine de parcelles à bâtir est sur le point de s'achever. L'entreprise Klein a réalisé l'ensemble des voiries, les revêtements de chaussée et des trottoirs sont terminés depuis quelques mois déjà. Il ne reste plus qu'à entreprendre des travaux de finitions ainsi que la plantations de quelques arbres d'ornement et la végétalisation des noues.

Ces travaux, en raison de la sécheresse n'ont pas pu se faire au printemps, c'est pourquoi ils ont été décalés à l'automne avec l'espoir que la pluviométrie soit au rendez-vous.



Réfection rue des vergers



Nouveau tapis pour le rue des vergers pour un montant de **15 000 €**

Branchement assainissement



Jonction rue de l'Eglise rue de l'école.

Branchement d'assainissement du WC de la morgue et remplacement de la conduite d'eaux claires de la fontaine du cimetière.

Travaux effectués par le service technique communal.

Ces travaux s'inscrivent dans ceux de la rénovation de la morgue.

Cette dernière est entièrement refaite ; la durée des travaux est d'environ 6 mois. On y rajoute également un WC qui sera accessible notamment lors des offices.

Nouvelle entrée stade



Après la réfection du terrain de foot par la pose d'une pelouse synthétique et pour clore les travaux il restait à poser l'ancien portail.

C'est chose faite !!!

Vidéo projecteurs

Deux classes de l'école élémentaire ont été équipés avec des vidéoprojecteurs interactifs.

Le coût de cette opération, entièrement à la charge de la commune, est de **7300€** et comprend, outre la main d'œuvre, 2 tableaux blancs, 2 vidéoprojecteurs interactifs, 4 haut-parleurs et 1 visionneuse.



Elus, enseignants et enfants sont ravis de cette acquisition !

Nouveau columbarium



Installation d'un nouveau columbarium 12 emplacements pour un montant de **30 000 €**



Résident de la commune de Spicheren, mais très connu dans notre localité, il fait partie de ces bénévoles qui aiment donner de leur temps pour le service des autres.

Un grand merci à M. KLEIN Gabriel pour la rénovation de l'ensemble des statues autour de la grotte.

Déclarations préalables

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
9	Réfections, créations toitures	3	Transformations destination surfaces
4	Panneaux photovoltaïques	6	Murs, clôtures
3	Terrasses, vérandas, balcons	2	Divisions foncières
3	Garages, abris de voiture	4	Piscines
3	Créations, remplaçants d'ouvrants		

Permis de construire

NOMBRE	REALISATIONS	NOMBRE	REALISATIONS
3	Maisons individuelles	3	Réhabilitations, modification bâtiments existants
1	Immeubles avec logements	1	Transfert PC
1	Modification implantation immeuble	1	Autres constructions soumises à permis

Autres réalisations

NOMBRE	REALISATIONS
37	Certificats d'urbanisme

Quels travaux faut-il déclarer en mairie ?

La nature et l'importance de votre projet vont déterminer le type de formalité à accomplir, et donc de formulaire à utiliser.

Toute nouvelle construction est soumise au minimum à déclaration préalable en mairie, à l'exception de ceux concernant une surface inférieure ou égale à 5m².

Les clôtures, elles aussi, sont à déclarer en mairie.

Les projets dépassant 20m² (nouvelle construction où extension portant la construction existante au-delà de 170 m²) nécessitent un permis de construire.

Les services de la mairie restent à disposition pour toute question à ce sujet.



Site internet de la commune d'Alsting : « [Alsting.fr](http://www.alsting.fr) »



Adresse mail de la Mairie : « mairiealsting@rtvc.fr »

Bruits de voisinage

Retour de l'été égal retour des travaux de jardinage et de bricolage.

Ces travaux réalisés par les **particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques etc..., ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 19h30

Le samedi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h30

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

NOUS DEMANDONS DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT LES PAUSES DE MIDI

Toute personne utilisant dans le cadre de ses **activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la propriété publique ou dans des propriétés privées, des appareils, outils, engins, de quelque nature qu'ils soient, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises, doit respecter les horaires de travail suivants :

Les jours ouvrables de 7h30 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Le samedi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

CES TRAVAUX SONT INTERDITS LES DIMANCHES ET JOURS FERIES

(sauf en cas d'interventions urgentes et nécessaires)

Nachbarschaftslärm

Die warme Jahreszeit ist auch die Zeit der Rasenmäher, die in den Garten vor sich hin brummen.

Mit der Ruhe im eigenen Garten ist es dann vorbei, wenn ein Nachbar seinen Rasenmäher in Betrieb nimmt. Der monotone Lärm dringt durch die geöffneten Fenster auch in Häuser und Wohnungen und das viele Minuten lang, je nach Größe des zu mähenden Rasenstückes.

Zu Recht haben die Nachbarn Anspruch auf die Einhaltung bestimmter Ruhezeiten, in denen Rasenmäher nicht oder nur eingeschränkt benutzt werden dürfen.

In unserem Dorf gibt es Bestimmungen die den Gebrauch von Maschinen und Geräten einschränken.

In der folgenden Zeiten ist es erlaubt :

Werktags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 19.30 Uhr

Samstags von 8.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13.30 Uhr bis 18.30 Uhr

DIE MITTAGSPAUSE IST EINZUHALTEN

AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN

Für Berufstätige sind folgende Zeiten einzuhalten :

Werktags von 7.30 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr

Samstags von 8 Uhr bis 12 Uhr und von 13 Uhr bis 18 Uhr

AN SONN - UND FEIERTAGEN SIND DIE O.G. ARBEITEN VERBOTEN

(außer notwendige oder dringende Arbeiten)



Recensement militaire et la journée de défense et citoyenneté

Tout jeune Français doit faire la démarche, auprès de sa mairie, de se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire.

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. Il n'est pas délivré de duplicata. En cas de perte ou de vol, il est impossible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). Le recensement permet aussi l'inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans.

La journée défense et citoyenneté permet de vous informer sur vos droits et devoirs en tant que citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après votre recensement, entre votre 16ème et 25ème anniversaire.

Votre participation à la JDC est obligatoire, sauf si vous êtes atteint d'un handicap vous rendant définitivement inapte à y participer, sous réserve de justifier d'un certificat médical.

Demande de carte nationale d'identité

Depuis le 25 mars 2017, les services de votre mairie ne recueillent plus les demandes de cartes d'identité.

Comment faire alors ?

- ♦ La pré-demande se fait en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone,
- ♦ Il faut créer pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et saisir son état-civil et son adresse,
- ♦ Prendre note du numéro de pré-demande qui est attribué,
- ♦ Choisir l'une des mairies équipées de bornes biométriques telles que celles de BEHREN-lès-FORBACH, FORBACH, SARREGUEMINES ... (liste complète sur le site de la Préfecture : <http://moselle.gouv.fr/>). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- ♦ Rassembler les pièces justificatives,
- ♦ Se présenter au guichet de la mairie choisie avec le numéro de pré-demande pour y déposer le dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales,
- ♦ Lorsque la carte d'identité est établie, la retirer dans la mairie où la demande a été déposée.

Plantations arbres et arbustes

Il n'est permis d'avoir des arbres ou arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à une distance réglementée : Ainsi, toutes les plantations qui ne dépassent pas deux mètres de hauteur doivent être plantées à au moins 0.50m de la limite séparative ;

Celles qui dépassent les deux mètres, devront être plantées à deux mètres minimum de la limite.

Les haies vives donnant sur les rues ne doivent pas dépasser 1.50m, et pour des raisons de sécurité, ne doivent pas dépasser 0.50m à l'intersection des voies.

Autorisation de sortie du territoire (AST)

obligatoire depuis le 15 janvier 2017

L'autorisation de sortie du territoire (AST) d'un mineur non accompagné par un titulaire de l'autorité parentale est rétablie depuis le 15 janvier 2017. Ce nouveau dispositif est applicable à tous les mineurs résidant habituellement en France. Il s'applique également à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...), dès lors que le mineur quitte le territoire français sans un titulaire de l'autorité parentale.

L'autorisation de sortie du territoire donnée par un titulaire de l'autorité parentale est rédigée au moyen d'un formulaire cerfa n° 15646*01 - téléchargeable sur internet ou disponible en mairie.

Aucune démarche en mairie ou en préfecture n'est nécessaire pour l'obtention de ce document. Une fois complété et signé, le formulaire doit être accompagné de la photocopie lisible d'un document officiel justifiant de l'identité du signataire (carte nationale d'identité, passeport en cours de validité).

Attention : l'AST ne dispense pas le mineur de l'obligation d'être en possession des autres documents de voyage nécessaires, le passeport seul ne valant plus autorisation de quitter le territoire français.

Brûlage des déchets verts

Nouvelle réglementation préfectorale applicable sur le territoire de la Moselle.

L'arrêté préfectoral DDT/SABLE/NPN-n°48 en date du 22 juillet 2016 rappelle que le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets verts, produits par les particuliers et les collectivités territoriales, est interdit (art. 4).

Néanmoins l'arrêté encadre les quelques pratiques autorisées.

Il prévoit notamment que les résidus des activités agricoles et issus de la taille des arbres fruitiers, des vignes, de l'élagage des haies, peuvent être brûlés sur place à condition :

- ◆ Que les déchets soient secs et qu'ils ne puissent être valorisés par ailleurs,
- ◆ Qu'aucun signalement relatif à la qualité de l'air n'ait été émis par la Préfecture et les médias,
- ◆ Que le vent ne soit pas susceptible de transporter les fumées,
- ◆ Que la distance soit supérieure à 100 mètres de toute habitation, construction, route, autoroute, voie ferrée, gazoduc ou oléoduc,
- ◆ Que la distance soit supérieure à 10 mètres de toute ligne aérienne d'électricité ou de téléphone,
- ◆ Qu'aucun autre produit n'y soit ajouté,
- ◆ De se faire :
 - ◇ entre 11h00 et 15h30 en décembre, janvier et février, et entre 10h00 et 16h30 les autres mois de l'année,
 - ◇ sous la surveillance d'au moins deux personnes, capables de l'éteindre à tout moment et impérativement avant 20h00,
 - ◇ En garantissant la sécurité des personnes, des biens et sans gêner le voisinage (art. 9, 13 et 14).

A noter que l'arrêté précise que les auteurs de feux ayant causé des accidents ou déclenché des incendies sont pleinement responsables sur le plan civil et pénal, même lorsque ces feux sont autorisés (art. 15).

Inscription sur les listes électorales

Chaque année, les listes électorales des communes sont actualisées.

Pour ce faire, il faut que toute personne qui emménage dans la commune s'inscrive comme électeur dans celle-ci. En effet, le fait de se déclarer comme habitant de la commune ne suffit pas à figurer sur les listes électorales ; il faut pour cela se rendre en mairie muni de sa pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, et remplir le formulaire de demande d'inscription avant le 31 décembre de l'année en cours, pour pouvoir voter à partir du 1^{er} mars de l'année qui suit.

Cette inscription est ensuite envoyée à l'INSEE, qui se charge d'avertir la commune du domicile précédent, ce qui lui permettra de vous radier de sa liste à elle.

! Certaines communes radient les personnes de la liste électorale dès leur déménagement !

Si la démarche d'inscription n'est pas faite dans la nouvelle commune de domicile, vous ne pourrez pas voter !

La procédure d'usage à Alsting est que seules sont radiées les personnes décédées dans notre commune, où celles figurant sur un avis de l'INSEE, qui nous informe en cas de décès d'un électeur dans une autre commune, ou d'une nouvelle inscription ailleurs.

Pour ce qui concerne les jeunes atteignant leurs 18 ans, leur inscription est la seule qui se fait automatiquement, à la condition que le recensement ait été effectué en mairie à la suite de leur 16^{ème} anniversaire.

Si l'ensemble de ces démarches est faite, cela nous permet d'avoir une liste électorale à jour...

Collecte et tri des déchets ménagers

La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France est joignable au **numéro vert 0800.201.419** pour toutes questions relatives aux :

- ◆ Réparations de bac
- ◆ Remplacement d'un bac
- ◆ Dotation de bac (pour une nouvelle construction)
- ◆ Reprise de bac
- ◆ Rendez-vous pour le puçage du bac
- ◆ Informations relatives aux reports de collecte suite à des jours fériés
- ◆ Refus de collecte
- ◆ Consignes de tri
- ◆ Informations concernant les déchèteries...

La Mairie reste cependant à votre disposition pour toute première demande et restitution de carte « Sydem' Pass ». En cas de perte de cette dernière veuillez vous adresser au Sydeme au **0800.600.057**.

Utilisation de lanternes volantes et de feux d'artifices privés

L'arrêté préfectoral DDT/SABLE/NPN-n°48 en date du 22 juillet 2016 rappelle que l'emploi de lanternes volantes à flamme nue, dites lanternes célestes ou chinoises ou thaïlandaises, est interdit toute l'année.

Par ailleurs, la Municipalité n'autorise pas l'utilisation, par les privés, de feux d'artifices.

Quelques souvenirs



Inauguration Place de l'Etzel 1996



Inauguration Place de la libération



Inauguration fête de la « Petite-Fleur » 1987



Intérieur de l'église en 1937



Récupération de cloches en 1943